



COP21 : Agenda des solutions de l'enseignement supérieur et de la recherche français

Quels engagements pour le climat ?

Introduction

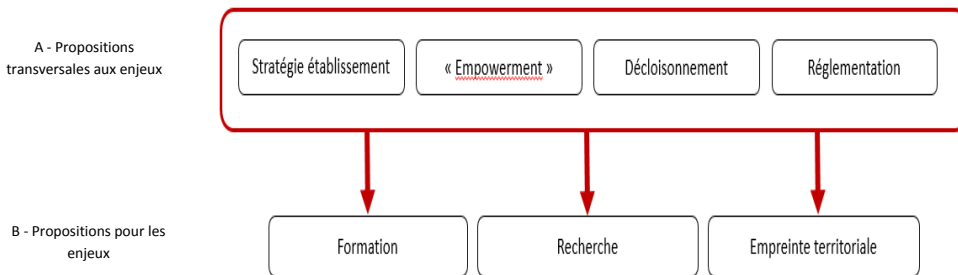
Les tables rondes et les ateliers du colloque Eco-campus 3 qui ont eu lieu en octobre 2015, ont réuni près de 500 participants, universitaires français et étrangers (<https://ecocampus.u-paris10.fr/eco-campus/evenements-2015/retour-en-photos-et-en-video-sur-le-colloque-international-br-eco-campus-3-s-engager-et-agir-ensemble-pour-le-climat-633679.kjsp?RH=1421747481851>), autour des enjeux de conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21), « commit and act together for climate », avec en amont, les contributions HESI (<https://sustainabledevelopment.un.org/sdinaction/hesi>). Autant de contributions et de débats qui constituent, en vue de la COP21, la matière, riche, sur laquelle se sont construites les propositions de l'enseignement supérieur français pour son 'agenda des solutions'.

En cette fin d'année 2015, étape décisive pour l'avenir de notre planète, les universités et les écoles, la Conférence des Présidents d'Université, la Conférence des Grandes Ecoles, et leurs partenaires s'engagent pour le climat ; en témoignent les très nombreuses solutions concrètes mises au point par les établissements, résultats de plusieurs années de mobilisation (<http://www.cpu.fr/actualite/cop-21-les-universites-feront-entendre-leur-voix/>).

Formations, recherches, innovations technologiques, engagement des étudiants, séminaires, colloques, conférences, projets pédagogiques, mises en place de dispositifs durables performants, transition vers des campus durables...

Les propositions ci-après sont à l'image des enjeux climatiques portés par les Etats. Au-delà de la responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les universités et les écoles françaises affirment qu'un autre enseignement supérieur est possible, et qu'un campus tourné vers l'avenir est un levier majeur de mobilisation de la jeunesse et de mutation des territoires vers de nouveaux modes de vivre ensemble. L'enseignement supérieur est un acteur territorial essentiel pour construire un sentiment d'appartenance des usagers à l'espace qui les entoure, du plus proche au plus éloigné, préalable indispensable à la lutte contre les changements climatiques.

Schéma d'organisation des propositions



A - Propositions transversales aux enjeux « métiers » et d’empreinte territoriale

Trois axes « établissement » et un axe « politique » **concomitants** se distinguent nettement pour répondre aux enjeux climatiques et de responsabilité sociétale dans l’enseignement supérieur et la recherche. Ils fondent la méthodologie à suivre pour répondre, in fine et opérationnellement, aux enjeux « métiers » et territoriaux dont **les échelles d’actions** (espaces et temps) **doivent être définies projets par projets** :

A - 1 Les solutions relèvent d’une stratégie au niveau de l’établissement et des regroupements d’établissements (ComUE, associations...)

- ✓ L’objectif principal est : **la poursuite des Objectifs du Développement Durable (ODD) ou de leurs déclinaisons nationales/sectorielles**
- ✓ Les moyens principaux sont : **les compétences DD&RS¹ + Energie patrimoine+ Information²** (dédiées, mutualisées, collectives selon la taille de l’établissement notamment) **des chefs de projets, la co-construction et l’expérimentation sur le terrain même de l’établissement (voir A - 5)**
- ✓ La validation s’effectue par : **l’auto-évaluation de la démarche** (ex : référentiel DD&RS), **la mesure instrumentale et la mesure d’impact** (empreinte territoriale et environnementale ; par exemple)
- ✓ La valorisation s’effectue via : **les économies de ressources** (et budgétaires à réinvestir), **les labels** (ex label DD&RS), **l’attractivité du campus** (pour les étudiants, les personnels et les enseignants chercheurs).

A - 2 Les solutions nécessitent de mettre **les usagers au cœur de l’action : « empowerment »**

- ✓ Créer un **environnement** (lieux, formations, outils, incitations, valorisations) **favorable à l’auto-organisation et la montée en compétences de groupes et des organisations autour de projets** associant d’une part les compétences et les disciplines d’autre part les étudiants, les personnels administratifs, les enseignants chercheurs et d’autres acteurs (cf. A-3) présents éventuellement sur le campus.

¹ Développement Durable et Responsabilité Sociétale

² Technologies, usages, modèles économiques, bénéfices sociaux et environnementaux

A - 3 Les solutions nécessitent de décloisonner les relations entre trois grands acteurs, les établissements, les collectivités et le monde socio-économique (entreprises et milieu associatif notamment)

- ✓ **Ouvrir physiquement les campus à la ville, aux collectivités et aux entreprises** (et associations, ONG)
- ✓ **Proposer des et s'associer aux projets des collectivités et des entreprises** (et associations, ONG)
- ✓ **Créer ou s'appuyer sur des réseaux formels** (structures légères orientées projets) **ou informels associant les établissements, les collectivités et les entreprises** (et associations, ONG)

A - 4 Les solutions nécessitent de faire évoluer une partie de la réglementation limitant les relations entre le public et le privé

- ✓ **Faciliter l'accès du public au financement privé** (banques) **sur critères DD&RS**
- ✓ **Faciliter la création de structures « projet à critères DD&RS »** légères associant de façon équilibrée les acteurs du public et du privé
- ✓ **Faciliter l'ingénierie financière concourante** (exemple de l'intracring)
- ✓ **Permettre la location de l'espace public au privé**

Au niveau institutionnel, il serait fortement souhaitable pour les écoles et les universités que leurs Ministères de tutelles et notamment ceux de l'enseignement supérieur et de l'écologie créent **un réseau de déploiement des stratégies nationales et internationales liées aux DD (ODD, SNTEDD..)**.

B - Propositions pour les enjeux « métiers » et d’empreinte territoriale

Les propositions suivant le même principe que pour le volet A. Elles ont à considérer dans leur globalité car dans le cas contraire le risque est de passer à côté des résultats attendus. Lorsque les propositions doivent être menées conjointement cela est précisé.

B - 1 La formation

Les propositions a) et b) sont **indissociables** (ne pas viser uniquement l’employabilité ou uniquement les compétences DD&RS)

- a) La formation doit viser l’acquisition de compétences DD&RS
- ✓ Déployer le référentiel des compétences transversales CGE/CPU
 - ✓ Créer une plate-forme participative des ressources pédagogiques permettant aux enseignants chercheurs de toutes disciplines, aux étudiants et aux acteurs socio-économiques de co-construire les formations induisant des compétences DD&RS
 - ✓ Créer un concours national d’innovation pédagogique pour les enseignants chercheurs
 - ✓ Evaluer à minima les connaissances des étudiants (entrée et sortie de cursus) mais aussi des enseignants et des personnels (sensibilisation) : literacy test
 - ✓ Valoriser les compétences DD&RS acquises dans le cadre associatif étudiants (crédits ECTS, suppléments au diplôme..) et des personnels et enseignants (entretien d’évaluation, primes si cela est possible etc.)
 - ✓ Favoriser les nouvelles compétences (économies de flux, pilotage de projets complexes)
- b) La formation doit viser l’employabilité
- ✓ Observer finement (études prospectives) le contexte de l’énergie (technologies, usages, amélioration du patrimoine, modèles économiques, bénéfices sociaux et environnementaux) et adapter les formations en conséquence
 - ✓ Observer finement (études prospectives) le contexte de l’information (technologies, usages, modèles économiques, bénéfices sociaux et environnementaux) et adapter les formations en conséquence
 - ✓ Faire des focus Energie, Information, DD&RS dans les statistiques d’insertion (à 3 ans) et d’évolutions (3 ans et plus pour une rétroaction sur les formations) professionnelles.

B-2 La Recherche

Les propositions c) et d) sont indissociables.

- c) La recherche doit viser l'acceptabilité et l'intégration sociétale
- ✓ **Mettre en place une régulation douce et commune de l'éthique pour l'ensemble de la communauté de la recherche** (charte + Comité d'éthique) **notamment sur les aspects sociétaux de la recherche**
 - ✓ **Utiliser l'établissement comme laboratoire vivant** –recherche action participative- (économie et efficacité énergétique, modes de gouvernance, sociologie des usages, consommation des ressources, modèles économiques, évolution réglementaire etc.) - **Etendre ce laboratoire au territoire**³
 - ✓ **Provoquer les allers-retours labo/entreprise/collectivités pour les chercheurs (et les étudiants) et alterner ainsi recherche à moyen/long termes et recherche à court/moyen termes** (recherche-action) **notamment sur les sujets liés à l'Energie** (technologies, usages, modèles économiques, bénéfices sociaux et environnementaux) **et à l'Information** (idem) - cf. clusters, projets PEPITE.
- d) La recherche doit changer ses modalités d'évaluation et d'incitation
- ✓ **Orienter l'évaluation de l'HCERES sur la réponse sociétale et l'interdisciplinarité**
 - ✓ **Faire évoluer les critères des appels à projets en valorisant la pluridisciplinarité**
 - ✓ **Créer un prix international francophone de la recherche interdisciplinaire**

B-3 L'empreinte territoriale de l'établissement

Les universités, écoles et regroupements ne sont plus des équipements mais des acteurs de la ville et des territoires en tant que :

- **Parties prenantes des projets urbains des collectivités,**
- **Incubateurs de projets économiques territoriaux (innovation),**
- **Facteurs de l'attractivité des villes (vie étudiante)**

Cependant leur capacité d'action est obérée et leur empreinte climatique maximisée par un patrimoine conséquent (environ 18 M de m² construits), globalement vétuste (passoire thermique) et inadapté aux nécessaires évolutions des usages (pédagogie).

- ✓ **La rénovation du parc des établissements d'enseignement supérieur passe par** une approche globale investissement/fonctionnement :
 - des établissements et des collectivités qui agissent/et co-produisent dans les territoires
 - une réhabilitation des campus, de la consommation/production énergétique, du plan de mobilité/transport inscrite dans la stratégie d'établissement
 - une transformation des organisations (voir guide patrimoine 5/11/2014) ; une prise en compte des spécificités (Ile de France/outre mers/ corse/ métropole hors ile de France)
 - une pédagogie et une mobilisation concomitante de l'expertise des personnels, étudiants, enseignants, chercheurs, et en premier lieu, une évolution des modes de gouvernance.

³ Exemples du quartier Humanicité ou du projet Bretagne Mobilité Augmentée

Les propositions e) et f) sont indissociables.

- e) L'établissement doit mesurer son empreinte territoriale
- ✓ **Utiliser des outils de quantification d'empreinte économique, sociale et environnementale** (Ex modèle footprint en test) **ou d'émission de GES** (bilan de GES)
 - ✓ Utiliser **des outils de mesures techniques** (monitoring énergétiques des bâtiments, des effluents, des émissions de GES) **à un niveau d'échelle suffisamment fine pour engager des actions de rationalisation liées à la finalité** (usage présent et à venir) **de la structure** (un bâtiment de cours, un labo recherche, un parking visiteurs, un espace vert d'agrément etc.)
- f) L'établissement doit réduire ses émissions de GES directes et indirectes
- ✓ **En premier rationaliser la consommation des ressources** (énergie, eau, mobilité, alimentation, achats) **en engageant les usagers de l'établissement dans des projets participatifs ciblés** (usagers d'un bâtiment/fonctionnalités et consommation d'énergie) : **Plan d'Optimisation à bas coûts financiers mais à haut degré de changement comportementaux**
 - ✓ **En second améliorer l'efficacité écologique, sociale et économique des structures** (efficacité énergétique, modularité des salles et des bâtiments, reconfiguration des espaces non bâtis, moyens de transports, gestion performante du patrimoine) : **Plan d'Efficacité à coûts financiers pouvant être élevés dans le court moyen terme mais rentable à moyen long terme ; cela nécessite une stratégie patrimoniale à long terme, indissociable d'une vision d'établissement et couplée à de l'ingénierie financière adaptée et souple ce qui suppose une acceptation par les tutelles de financements nouveaux par les gains(économies) liés à l'optimisation énergétique et du patrimoine (occupation et rationalisation des locaux) .**
 - ✓ **Créer ou soutenir des concours appels à projets inter ou intra établissement (**

Recommandation : Lier B-1 et B-2 et B-3 par la recherche-action, les projets PEPITE ou toutes associations « projets » d'acteurs existantes (cluster par exemple) ou à créer.

Avec le soutien de :



RESEAUX ET CONFÉRENCES :



ASSOCIATION DE COLLECTIVITÉS :



ASSOCIATIONS :

